

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES AU SÉNAT ACADÉMIQUE (suite)

7. MODIFICATIONS AU BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (CHEMINEMENT POUR ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AVEC EXPÉRIENCE DE TRAVAIL PERTINENTE EN TRAVAIL SOCIAL)

R : 03-CPR-171123

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique d'accepter la modification proposée aux conditions d'admission du Baccalauréat en travail social pour les étudiantes et les étudiants avec de l'expérience de travail pertinente en travail social, modification qui prévoit qu'une formation universitaire soit exigée. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la modification proposée aux conditions d'admission du Baccalauréat en travail social pour les étudiantes et les étudiants avec de l'expérience de travail pertinente en travail social, modification qui prévoit qu'une formation universitaire soit exigée. »

7/17-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

02 OCT. 2017

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 28 septembre 2017

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

REGISTRARIAT
CAMPUS DE MONCTON
03 OCT. 2017
UNIVERSITÉ DE MONCTON

SECRETARIAT GÉNÉRAL
12 OCT. 2017
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Modifications au B.T.S. (cheminement pour étudiantes et étudiants avec expérience de travail pertinente en travail social)

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs aux modifications proposées au Baccalauréat en travail social (cheminement pour étudiantes et étudiants avec expérience de travail pertinente en travail social). Les modifications visent essentiellement à corriger une erreur qui s'est glissée dans les formulaires explicitant les conditions d'admission au programme en question.

La demande est accompagnée d'une lettre de la directrice de l'École de travail social, Chantal Bourassa, dans laquelle sont justifiées les modifications proposées. Les modifications ont été recommandées par l'École de travail social, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 27 septembre 2017.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales,

Matthieu LeBlanc

p. j. Lettre de Chantal Bourassa, directrice, École de travail social
Formulaires afférents (CPR-2, CPR-10)



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
École de travail social

Le 12 septembre 2017

FACULTÉ DES ARTS
ET DES SCIENCES SOCIALES

14 SEP. 2017

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Matthieu LeBlanc, vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton


Objet : Modification aux conditions d'admission pour le baccalauréat en travail social,
cheminement avec expérience pertinente en travail social

Monsieur le Vice-doyen,

La présente a pour but de vous soumettre le changement que nous désirons apporter aux conditions d'admission pour le programme de baccalauréat en travail social, cheminement avec expérience pertinente en travail social. Dans le cadre de la reconfiguration de ce programme, une erreur s'est glissée dans les formulaires CPR explicitant les conditions d'admission. La condition « avoir une formation **universitaire**, en travail social ou dans une discipline connexe, d'au moins deux ans complétée et réussie... » avait alors été changée à « avoir une formation **postsecondaire**, en travail social ou dans une discipline connexe, d'au moins deux ans complétée et réussie... ». Selon cette dernière formulation, une personne détenant une formation collégiale peut s'inscrire au programme, alors que nous considérons qu'une formation universitaire est nécessaire. Ainsi, nous proposons de revenir à la première formulation, exigeant « une formation **universitaire**, en travail social ou dans une discipline connexe, d'au moins deux ans complétée et réussie... ».

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre cette demande de modification des conditions d'admission aux instances appropriées.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-doyen, l'expression de mes cordiales salutations.


Chantal Bourassa, Ph.D.
Directrice
École de travail social
Université de Moncton
Courriel : chantal.bourassa@umoncton.ca
Tél.: 506-858-4087

PJ. : CPR 2 : Proposition de modification d'un programme
CPR 10 : Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4181
Télécopieur : 506.858.4508

ets@umoncton.ca
www.umoncton.ca/umcm-fass-travailsocial

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : École de travail social – FASS

Le 12 septembre 2017

Nom du programme : Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

Programme actuel	Proposition de modification
<p>Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail)</p> <p>Diplôme : B.T.S. Durée : 2 ans Lieu : Moncton</p> <p>Contingentement : 50 personnes par année pour l'ensemble des admissions au B.T.S.</p> <p>OBJECTIFS S'adressant aux personnes ayant une formation postsecondaire d'au moins deux ans et possédant 8 années ou plus d'expérience rémunérée rattachée au travail social, ce programme forme des travailleuses et travailleurs sociaux valorisant la justice sociale et le respect de la dignité humaine. Il les prépare à accompagner des populations cibles à mobiliser leurs ressources et celles de leur milieu afin d'améliorer leurs conditions de vie et de trouver des solutions à leurs problèmes.</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Les stratégies pédagogiques permettant l'atteinte des objectifs de formation professionnelle en travail social varient selon la nature des cours et des objectifs visés. Les contenus théoriques sont plutôt offerts sous forme de cours magistraux en ayant toujours le souci d'assurer la capacité de tisser des liens théorie-pratique. Les cours méthodologiques combinent souvent la formule magistrale, les jeux de rôles, les études de cas, les ateliers (activités en petits groupes) ou encore la formule plénière favorisant une pédagogie interactive. Le format séminaire est offert dans le cadre d'un cours obligatoire par année.</p> <p>CONDITIONS D'ADMISSION Pour que leur dossier puisse être étudié par l'École de travail social en vue de l'admission au programme de Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail), les candidates et les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir une formation postsecondaire, en travail social ou dans une discipline connexe, d'au moins deux ans complétée et réussie avec une moyenne cumulative équivalente à au moins 2,5 sur 4,3; • posséder un minimum de 8 ans d'expérience dans des postes rémunérés rattachés au travail social. <p>AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES Les demandes d'admission sont évaluées sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la moyenne cumulative de leur formation postsecondaire est le critère principal et les meilleurs dossiers reçoivent la priorité; • l'École peut aussi prendre en considération certains types de capacités et aptitudes en regard des exigences de la pratique sociale. Cette prise en compte est basée, d'une part sur un dossier personnel faisant état d'expériences de formation, de travail et de bénévolat et, d'autre part, sur un examen écrit ou oral. 	<p>Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail)</p> <p>Diplôme : B.T.S. Durée : 2 ans Lieu : Moncton</p> <p>Contingentement : 50 personnes par année pour l'ensemble des admissions au B.T.S.</p> <p>OBJECTIFS S'adressant aux personnes ayant une formation universitaire d'au moins deux ans et possédant 8 années ou plus d'expérience rémunérée rattachée au travail social, ce programme forme des travailleuses et travailleurs sociaux valorisant la justice sociale et le respect de la dignité humaine. Il les prépare à accompagner des populations cibles à mobiliser leurs ressources et celles de leur milieu afin d'améliorer leurs conditions de vie et de trouver des solutions à leurs problèmes.</p> <p>STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE Les stratégies pédagogiques permettant l'atteinte des objectifs de formation professionnelle en travail social varient selon la nature des cours et des objectifs visés. Les contenus théoriques sont plutôt offerts sous forme de cours magistraux en ayant toujours le souci d'assurer la capacité de tisser des liens théorie-pratique. Les cours méthodologiques combinent souvent la formule magistrale, les jeux de rôles, les études de cas, les ateliers (activités en petits groupes) ou encore la formule plénière favorisant une pédagogie interactive. Le format séminaire est offert dans le cadre d'un cours obligatoire par année.</p> <p>CONDITIONS D'ADMISSION Pour que leur dossier puisse être étudié par l'École de travail social en vue de l'admission au programme de Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail), les candidates et les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir une formation universitaire, en travail social ou dans une discipline connexe, d'au moins deux ans complétée et réussie avec une moyenne cumulative équivalente à au moins 2,5 sur 4,3; • posséder un minimum de 8 ans d'expérience dans des postes rémunérés rattachés au travail social. <p>AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES Les demandes d'admission sont évaluées sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la moyenne cumulative de leur formation universitaire est le critère principal et les meilleurs dossiers reçoivent la priorité; • l'École peut aussi prendre en considération certains types de capacités et aptitudes en regard des exigences de la pratique sociale. Cette prise en compte est basée, d'une part sur un dossier personnel faisant état d'expériences de formation, de travail et de bénévolat et, d'autre part, sur un examen écrit ou oral.

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

FORMATION FONDAMENTALE	60 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	60 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	57 CR.	COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	57 CR.
<i>Obligatoires</i>	<i>48 CR.</i>	<i>Obligatoires</i>	<i>48 CR.</i>
TSOC3103 Travail social personnel	3 cr.	TSOC3103 Travail social personnel	3 cr.
TSOC3113 Travail social des groupes	3 cr.	TSOC3113 Travail social des groupes	3 cr.
TSOC3133 Travail social collectif I	3 cr.	TSOC3133 Travail social collectif I	3 cr.
TSOC3203 Dynamiques familiales	3 cr.	TSOC3203 Dynamiques familiales	3 cr.
TSOC3313 Évolution du TS et des s. soc	3 cr.	TSOC3313 Évolution du TS et des s. soc	3 cr.
TSOC4303 Droit et travail social	3 cr.	TSOC4303 Droit et travail social	3 cr.
TSOC4313 Éthique du travail social	3 cr.	TSOC4313 Éthique du travail social	3 cr.
TSOC4403 Recherche en travail social	3 cr.	TSOC4403 Recherche en travail social	3 cr.
TSOC4413 Séminaire de recherche en TS	3 cr.	TSOC4413 Séminaire de recherche en TS	3 cr.
TSOC5112 Stage de formation pratique II	12 cr.	TSOC5112 Stage de formation pratique II	12 cr.
TSOC5303 État et programmes sociaux	3 cr.	TSOC5303 État et programmes sociaux	3 cr.
TSOC5403 Séminaire de synthèse	3 cr.	TSOC5403 Séminaire de synthèse	3 cr.
TSOC5413 Mémoire de fin d'études	3 cr.	TSOC5413 Mémoire de fin d'études	3 cr.
<i>Cours à option</i>	<i>9 CR.</i>	<i>Cours à option</i>	<i>9 CR.</i>
Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 9 crédits parmi les cours suivants :	
TSOC4105 Études en intervention	3 cr.	TSOC4105 Études en intervention	3 cr.
TSOC4115 Alcoolisme et toxicomanies	3 cr.	TSOC4115 Alcoolisme et toxicomanies	3 cr.
TSOC4123 Intervention féministe	3 cr.	TSOC4123 Intervention féministe	3 cr.
TSOC4125 TS et santé mentale	3 cr.	TSOC4125 TS et santé mentale	3 cr.
TSOC4133 Médiation familiale	3 cr.	TSOC4133 Médiation familiale	3 cr.
TSOC4135 TS, sexualité et abus sexuel	3 cr.	TSOC4135 TS, sexualité et abus sexuel	3 cr.
TSOC4145 TS et protection de l'enfance	3 cr.	TSOC4145 TS et protection de l'enfance	3 cr.
TSOC4153 Thérapie familiale	3 cr.	TSOC4153 Thérapie familiale	3 cr.
TSOC4155 Intervention interculturelle	3 cr.	TSOC4155 Intervention interculturelle	3 cr.
TSOC4163 Séminaire professionnel	3 cr.	TSOC4163 Séminaire professionnel	3 cr.
TSOC4165 TS et vieillissement	3 cr.	TSOC4165 TS et vieillissement	3 cr.
TSOC4173 TS auprès d'enfants et d'ados	3 cr.	TSOC4173 TS auprès d'enfants et d'ados	3 cr.
TSOC4175 TS en contexte de violence	3 cr.	TSOC4175 TS en contexte de violence	3 cr.
TSOC4183 TS et populations autochtones	3 cr.	TSOC4183 TS et populations autochtones	3 cr.
TSOC4185 TS à l'international	3 cr.	TSOC4185 TS à l'international	3 cr.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE ET CONNEXE	3 CR.	COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE ET CONNEXE	3 CR.
<i>Cours à option</i>	<i>3 CR.</i>	<i>Cours à option</i>	<i>3 CR.</i>
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
PSYC2900 Comportement anormal	3 cr.	PSYC2900 Comportement anormal	3 cr.
TSOC3303 Politiques & sécurité sociales	3 cr.	TSOC3303 Politiques & sécurité sociales	3 cr.
TSOC4003 Approches contemporaines en TS	3 cr.	TSOC4003 Approches contemporaines en TS	3 cr.
TSOC4203 Analyse des problèmes sociaux	3 cr.	TSOC4203 Analyse des problèmes sociaux	3 cr.
TSOC4213 TS, femmes et changement social	3 cr.	TSOC4213 TS, femmes et changement social	3 cr.
TSOC4223 Groupes et solidarités	3 cr.	TSOC4223 Groupes et solidarités	3 cr.
TSOC4233 Travail social collectif II	3 cr.	TSOC4233 Travail social collectif II	3 cr.
GLOBAL	60 CR.	GLOBAL	60 CR.

2017-09-12